Gratuit d'Informations citoyennes, environnementales et satiriques de la commune de Montjavoult - OISE -

L'ECREVISSE VIGILANTE

Juin 2008

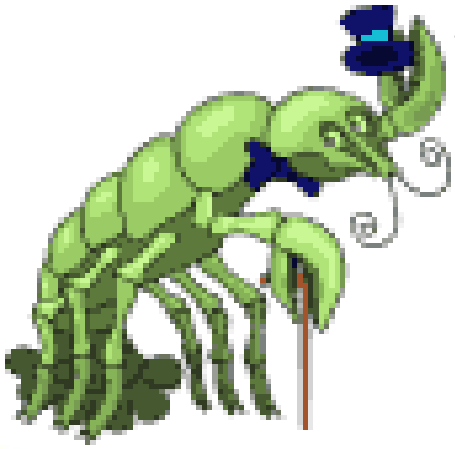

N° 01

SOMMAIRE

EDITORIAL.....page 1
Erratum .....page 2
La mauvaise vue de la Pie.....page 2
Accueil en mairie .....page 2
Pétrole Info Idée.....page 3
Le vent de la plaine.....pages 4 et 5
Droits de réponse et lettres ouvertes.....page 6
Nouveaux programmes scolaires..... .....page 7
Encouragements.....page 8
Article de fond…d'étang.....pages 9 et 10
Annonces.....page 11
Action du 20 juin .....pages 12 et 13
Jeux de l'ECREVISSE.....pages 14et 15
Recette gourmande.....page 16

SUJETS A VENIR

ZNIEFF—ENS
POS— PLU—PADD
Écho des poulaillers.
Information et communication
Organisation des institutions
Proverbes/Dictons/Sagesse des Anciens

AVIS AUX LECTEURS

Votre opinion, vos critiques, vos commentaires qu'ils soient positifs ou négatifs nous intéressent.
Vos articles sont les bienvenus.
N'hésitez donc pas à nous écrire

par mail : lecrevissevigilante @free.fr
Par courrier : L'ECREVISSEVIGILANTE
8 rue de la Bovière Valécourt
60240 Montjavoult

A bientôt donc !!!!

EDITORIAL

Les conditions de l'élection du Maire nous avaient, le 22 mars dernier, pour le moins surpris (4+4+3) Et vous avez tous gardé en mémoire l'article du N° 00 page 2 **sortie de conseil....**
Puis nous avions cessé nos commérages pour aller aux Morilles.
Fin juin, le temps des Morilles et des commérages sont passés.
En ce début d'été, chacun s'est ouvert et découvert C'est ainsi que lors du dernier conseil (celui du 7 juin) nous avons eu confirmation des tensions et désaccords profonds qui pouvaient exister au sein de l'équipe de Campagne du
Renouveau de Montjavoult.
Car outre le fait que Monsieur Le Maire, comme lui autorise en droit sa fonction, ait tenu à présider toutes les commissions municipales, sans qu'aucune délégation de pouvoir n'ait été envisagée (ce qu'il avait tout loisir de faire) nous avons pu constater lors du vote à main levée de la commission Urbanisme et développement durable que « le chef » et ses inféodés avaient voté pour B. DANILLON membre de l'équipe sortante et ceci contre J-C CHAPUIS .
Or, ce dernier semblait avoir été élu pour ses compétences en la matière, puisqu'il avait rédigé et animé pour le groupe les thèmes sans nul doute les plus chers aux Montjoviciens:
Le Plan Local d'Urbanisme et son Plan d'Aménagement et de Développement durable.
Et puis même si les mathématiques sont affaires d'humains, le calcul reste tout d même ses meilleures chances de réussite. (lire article page 8).

Tirage noir et blanc sur papier standard limité à 190 exemplaires pour des raisons de budget.
Mais notre site est en couleur et ne pollue pas.

Erratum… et j'ai ri

Satyrique à lire avec un « I » et non un « Y »…..!!!!!!!!!!!

Toutes nos excuses à **PIERRE** JAFFRES et non JEAN JAFFRES pour avoir écorché son nom souhaitons le sans trop l'avoir blessé. Une nouvelle fois BIENVENUE.

FLASH INFO

Nous prions tous les Montjoviciens qui n'ont pas reçu le N 00 d'avril de bien vouloir nous pardonner.
Dans tous les cas vous pouvez le retrouver sur notre site

La mauvaise vue de la pie : Évaluation du budget suite et pas fin……

L'article 1612.4 est à nouveau cité dans le compte- rendu du conseil municipal.
Et cela va encore donner du grain à moudre aux rédacteurs de l'écrevisse.
Remercions une nouvelle fois la Pie pour notre grain quotidien……..
Les Écureuils continuent de compter, les Fourmis à tirer la langue et nos élus de la basse-cour à jouer sur les termes de ce fameux article. Volontairement ou non , telle est la question ?
Rappelons, une fois pour toutes, que l'art.1612.4 concerne l'évaluation sincère des dépenses et recettes des comptes budgétaires pour laquelle nous nous posons toujours des questions,- avec 30 à 50 % de surévaluation- et non pas de la situation d'équilibre du budget.
Ce qui n'est pas tout à fait la même chose comme la colombe l'avait déjà énoncé au 1er conseil.

Nous avons ouï dire qu'un compteur de noisettes assermenté se penchait sur la question……

Vendredi 20 Juin Une réunion ayant pour thème les **éoliennes** c'est tenue à Saint-Clair-sur-Epte.
Plusieurs Monjoviciens y étaient présents et l'un d'entre eux P. FRANCHET a rédigé et diffusé dans nos boites aux lettres Un compte rendu de très bonne qualité.
Aussi nous ne publierons pas d'article sur le sujet dans ce Numéro de L'ECREVISSEVIGILANTE (sans doute y reviendrons nous plus tard car le sujet reste d'actualité) Par contre nous invitons chacun à lire ou à relire ce document.

PETROLE PETROLE PETROLE PETROLE PETROLE
INFO INFO INFO INFO INFO INFO
IDEE IDEE IDEE IDEE IDEE IDEE

Après une très longue période d'hibernation, j'ai repris mon activité.
Si la vie ou l'envie vous ont permis ou imposé à vous aussi de vous poser au bord du chemin, comme moi vous savez que notre vie va vite.
Tellement vite que les choses et les événements nous semblent être un éternel recommencement.(1973/1976)
Depuis le printemps la **facture ENERGIE** nous coûte cher et continuera, nous dit-on, à nous coûter cher, voire de plus en plus cher **« Les énergies fossiles resteront durablement à un niveau de prix élevé »,** assaisonné d'une sauce bien présente d 'un « il faut travailler plus pour gagner plus » et d'un soupçon de 41 voir 42 années de cotisations, la reprise fut difficile.

La mode étant au **vert développement durable**, mon activité reprise, m'a conduite par la force des choses et par nature semble t-il, à étudier les nouveaux textes réglementaires relatifs au Grenelle de l'Environnement et plus particulièrement à un document rendu obligatoire aux propriétaires depuis bientôt un an en cas de location ou de vente d'un local d'habitation et nommé DPE— Diagnostic de Performance Énergétique.
Encore me direz-vous un diagnostic obligatoire de plus après ceux des termites, amiante, plomb, assainissement individuel et autres risques industriels ou naturels.
En fait même si les autres sont loin d'être dénués de sens, celui-ci à au moins pour avantage de nous renseigner sur l'état énergétivore de notre habitation (étiquetage comme pour les automobiles ou l'électroménager).
Mais, cette évaluation, a surtout pour but de comparer notre dépense énergétique et notre niveau de rejet dans l'atmosphère de CO2 au regard d'objectifs fixés lors de la conférence de KYOTO et validés au niveau Européen.
Ces objectifs « raisonnables » sont exprimés par Kilowattheure (équivalent pétrole) par mètre carré et par an et fonction de la date de construction (**arrêtés du 25 avril 2006 et 3 mai 2007**).
Soit pour un logement déjà construit 210 KWhep/m²/an en 2012 et 150 KWhep/m²/an en 2020
Il s'agit aujourd'hui d'informations obligatoires uniquement en cas de vente ou de location et ne faisant l'objet d'aucune sanction.....
Sauf celle de mal évaluer vos consommations et de voir notre budget chauffage exploser.
Le document rendu obligatoire doit être rédigé par un diagnostiqueur accrédité qui, de plus, a pour obligation dans la rédaction de son rapport de conseiller le propriétaire en vue d'atteindre les dits objectifs.
Combien ça coûte?
C'est variable surtout en individuel mais de 150 à 250 €uros semble être la bonne fourchette.
Oui, c'est très cher pour de l'info.

Aussi, si nous étions suffisamment nombreux et peut-être regroupés en association ou mieux encore sous l'égide d'un élu responsable (commission urbanisme et développement durable par exemple) nous pourrions dans ce cas faire jouer l'effet de nombre et négocier des prix avantageux.. De plus s'agissant d'une démarche novatrice (à ma connaissance sans précédent) peut-être qu'avec un peu de communication pourrions nous obtenir des services de l'état (département—région - ADEME) aides, primes ou subventions.
Ha!!! J'allais oublier ces documents sont aussi obligatoires pour les bâtiments publics.

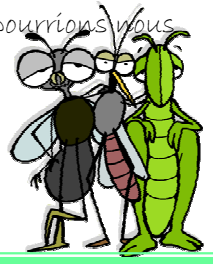

Gratuit d'Informations citoyennes, environnementales et satiriques de la commune de Montja-

LE VENT DE LA PLAINE

Suite du N° 00

Si mon amie l'écrevisse vigilante s'est adressée à moi pour vous parler du **blé et des céréales** d'une façon plus générale, c'est parce que contrairement à elle, hélas, la culture, le stockage, le commerce et le transport du grain ont largement contribué au développement de mon espèce comme à celle des humains. (Et tant pis pour les matous piteux auxiliaires des humains depuis au moins avant l'Égypte ancienne, et qui de toute façon préfèrent les croquettes).

Un peu d'histoire

Il y a 3 millions d'années, l'homme était nomade, pratiquait la chasse et la cueillette des fruits pour assurer sa nourriture.

Le nomadisme a progressivement fait place à la sédentarité qui permit la culture des céréales entre autre celle du blé.
Au Néolithique, le blé est un produit de cueillette, consommé cru ou cuit.
C'est 3000 ans avant J-C que les premiers procédés de panification ont été élaborés par les Égyptiens :

ce sont les premières galettes à base de blé !

L'homme sait alors produire sa propre nourriture.

En même temps que celui-ci acquiert son autosuffisance alimentaire, apparaissent les premiers échanges commerciaux. (ce qui permit à mon espèce de coloniser la planète).
Par la suite, les techniques de panification s'amélioreront grâce aux Hébreux, Grecs, et enfin Romains qui en répandirent l'usage à travers l'Europe.

C'est ainsi que sous des formes très variées:pain, biscuits, semoule, couscous, pâtes, …, le blé deviendra l'aliment essentiel de la civilisation occidentale.

Aujourd'hui

Pour notre département, les surfaces agricoles réservées aux céréales (blé tendre et orge) représentent environ les 2 tiers des surfaces végétales soit environ 186 500 hectares.
L'hégémonie du blé est donc comme par le passé indiscutable mais d'autres chiffres, plus amusants et que peu connaissent, vous donneront une échelle de valeur:

POUR 300 GRAINS SEMES AU M², 19 000 SERONT RECOLTES
SOIT ENVIRON 3 BAGUETTES DE PAIN AU M²
OU ENCORE UNE MOYENNE DE RENDEMENTDE 77 QUINTAUX HECTARE
DONC 33 000 BAGUETTES

En 2007 (la précédente moisson) le prix du blé tendre à augmenté de 60% pour passer de 120 à près de 190 €/tonne (alors qu'il avait déjà connu une hausse de 39% en 2005/2006). Bien sur on pense au cours du pétrole, mais les raisons sont bien plus structurelles ou politiques que cela, puisque dans le même temps les revenus des céréaliers ont explosés de 98% aides comprises car l'Europe les subventionne toujours.
Tant mieux pour nos céréaliers Français et surtout évitons de nous poser la question de ceux (les plus nombreux) qui dans les pays pauvres ne peuvent plus en acheter, car trop cher, et pour qui la famine est l'avenir.

Le cycle biologique

La levée

La plantule sort de terre et les premières feuilles pointent leur limbe, la partie large de la feuille.

Le tallage

A la fin de l'hiver et jusqu'à mi-avril, c'est l'apparition d'une tige secondaire, une talle, à la base de la première feuille. A la fin, les talles commencent à se redresser sur le sillon.

La montaison

De la fin avril à fin mai, de fausses tiges se forment et s'allongent. A 2 ou 3 cm du sol, on peut déjà percevoir la première ébauche de l'épi. On voit alors une succession de " nœuds " jusqu'à la dernière feuille.

L'épiaison

En juin, la gaine éclate, on voit alors se dégager l'épi.

La floraison

Elle est observable quand quelques étamines sont visibles sur l'épi.

La Maturation

Quand le grain se forme, Il se développe en deux stades :

- le stade laiteux où le grain vert clair, au contenu laiteux, atteint sa taille définitive.
- le stade pâteux où le grain vert jaune s'écrase facilement.

A maturité, le grain a une couleur dorée et la plante est sèche. Peu de temps après, le grain devient plus mat et tombe tout seul de l'épi ou bien est moissonné avant: c'est la moisson puis le battage deux opérations qui depuis l'après guerre sont réalisées par ces énormes machines:

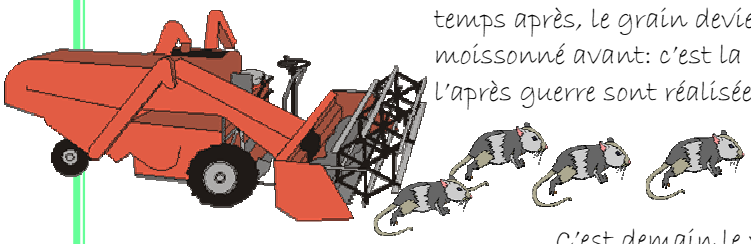

LES MOISSONNEUSES BATTEUSES

C'est demain le vert vire au jaune quittons les champs pour profiter des silos et bon courage aux moissonneurs

La culture et la transformation

Préparation des sols, Semis, Engrais, Traitements, Variétés, valeur boulangère, panification, paille ou

Repères de juin/Juillet:

Blé: Ça y est nous sommes: bientôt la moisson les champs de plus en plus jaunes dansent au vent d'été. L'**orge** elle , plus précoce et surtout barbue est encore plus dansante et fragile à la fois.
Tout de suite après la récolte et avant le déchaumage, prenez le temps, de préférence le soir d'aller respirer cette odeur chaude et sèche bien particulière à la moisson.

Colza Les grandes parcelles de fleurs jaunes ont laissées place à de grandes plantes entre mêlées mesurant souvent de 1 mètre à 1,50 mètres procédant de nombreuses gousses qui bientôt prêtes à éclater seront-elles aussi très bientôt récoltées (Sur le sujet reportez vous à l'article très bien fait du dernier et nouveau bulletin municipal).

Maïs grain : Bien vert et dressé dans sa pleine croissance avec ces grosses feuilles à cette époque le maïs semé en ligne ne peut être confondu avec une autre culture (par contre le temps sec de cette fin de printemps début d'été risque si cela devait perdurer de nuire à son développement puisque cette plante est très gourmande en eau).

Lin il y en a peu sur la commune, mais ces magnifiques étendues bleues sont les plus reconnaissables et typiques de notre région.

Prairies: Pour beaucoup de parcelles la première récolte à déjà eu lieu, mais d'autres suivront. Comme pour les céréales, prenez le temps surtout le soir après la fenaison d'aller respirer ce parfum unique.

Lettres ouvertes Droits de réponse Droits de suite

Bonjour à vous lecteurs assidus de l'écrevisse aveugle.
je souhaitais répondre à l'auteur casse noisettes de l'article sur les écureuils, par un complément d'informations: Budget, situation d'investissement et projet d'investissement.

Situation

En supposant que le réalisé 2008 corresponde au budgété 2008, le report de l'excédent cumulé début 2009 sera égal à 0.

Analyse

En ajustant les dépenses de fonctionnement à 210 000 euros avec des recettes budgétées de 246 292, le solde réel de fonctionnement fin 2008 sera égal à + 36 292.
En conservant un budget d'investissement tel que budgété avec 177 342 de dépenses et 77 342 de recettes, le solde sera égal à - 100 000.
Le solde des 2 budgets sera donc de - 63 708 à fin 2008 (+ 36 292-100 000). Cumulé à l'excédent des années antérieures de +159 083, cela donnera un excédent à reporter début 2009 de + 95 375.
Il y a donc si je ne me trompe, une nécessaire optimisation de l'utilisation de la somme allouée en 2008 à la réalisation d'investissement matériel de 106 626 euros moins les dépenses déjà engagées mais non payées de 2007.
la règle de présentation et d'évaluation des dépenses et recettes budgétées reste la même à savoir ni minoration ,ni majoration. Un budget pouvant être présenté en excédent (recettes > dépenses).ceci respectant la sincérité des comptes essentiel en comptabilité.
Entre l'écureuil et la cigale pour gérer un budget , préférons la fourmi.

Lettre ouverte à l'ECREVISSEVIGILANTE

LES PHARISIENS

Le ravalement de l'église !!

Une dépense somptuaire qui fait suite à de nombreuses autres dépenses pour cet édifice et bien d'autres suivront.
La questions que nous sommes en droit de nous poser est simple: Ces travaux étaient ils indispensables ? la réponse est non.
S'agit il d'un embellissement pour 65 000 Euros ? la réponse est oui.
Ces travaux vont ils améliorer la conservation du bâtiment ? n'étant pas spécialiste je me garderai bien d'être affirmatif mais j'ai toujours entendu dire qu'enlever le calcin des pierres les fragilise.(à étudier).
Ces travaux sont ils destinés à une conservation du patrimoine ou à une affirmation d'une identité religieuse ?
Nos élus se félicitent des subventions obtenues. Bien ! mais d'autres communes du Vexin qui ont toutes des églises magnifiques ont elles sollicité ces subventions ? je ne le crois pas,je pense qu'elles ont préféré obtenir des crédits pour des travaux d'intérêt général (type trottoir,écoulement d'eau,éclairage public etc)
Alors pourquoi des travaux continuels sur cet édifice? Quand certains se refusent à augmenter le budget des œuvres sociales (surtout ne pas provoquer la demande) sait on jamais les pauvres pourraient en prendre l'habitude.
-On ne peut s'occuper de tous les handicapés ou des alcooliques. Qu'ils restent sagement chez eux, lorsque l'on a une anomalie mieux vaut la dissimuler...!
Mon ami Martin, patron de cette église, toi qui fus évêque de Tours après bien des accrochages avec ta hiérarchie qui protégeait déjà l'ordre établi,toi qui partageas ta tunique avec un pauvre, tu dois te sentir mal à l'aise dans ta sépulture.
Si nous sommes d'accord avec Mao qui disait, me semble t'il (mieux vaut apprendre à pécher aux pauvres que de leur donner du poisson)Cela n'autorise pas le mépris pour ceux qui ont eu moins de chance dans leur vie. Ils ne sont pas pour autant ni moins courageux , ni moins intelligents et cela j'en suis certain.

MONTJAVOULT
NOUVEAUX PROGRAMMES SCOLAIRES

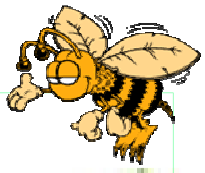

Leçon de morale

Le roi invite ses sujets à le rencontrer tous les samedis matin à leur convenance.
Le roi s'absente et ne prévient personne, aucune affiche, ni héraut à la porte du château.
Les manants venus parfois de fort loin et qui pour certains se sont déplacés à deux reprises sont fort marris.

Vous dites qu'il s'agit d'un oubli !
Moi je vous dis et retenez bien ceci :
C'est de l'incorrection même pour un roi

Leçon d'arithmétique avant-gardiste

Énoncé

Dans une salle vous avez 10 joueurs qui ont chacun 1 boule noire et une boule blanche.
Ils doivent prendre position :

POUR :
ils déposent leur boule blanche
CONTRE :
ils déposent leur boule noire

9 déposent une boule blanche, 1 dépose une boule noire
Alors quel est le résultat ?

Vous dites 9 POUR et 1 CONTRE

Et bien sachez que vous faites erreur, mais seulement si la scène se passe à Montjavoult.
Car chez nous, cela fait 10 POUR et 1 CONTRE.
Observez bien le dernier exercice affiché sur les panneaux municipaux et reprenez ceux des années précédentes qui sont réalisés suivant cette nouvelle théorie.
En droite ligne avec les théories les plus avancées, les mathématiques Montjoviciennes seraient à relier à la grande école des mathématiques aléatoires qui pourraient nous conduire sur les chemins cosmologiques de la théorie du chaos.

Leçon d'histoire locale

Les joyeusetés de l'état civil

Aux XVIIe et XVIIIe siècles, il y avait à Montjavoult une famille COUILLE très prolifique (non, je n'ai pas dit qu'elle a eu beaucoup de morpions !).
Mais, déjà à cette époque, les noms ridicules suscitaient les quolibets.
Est-ce pour y échapper qu'ils écrivirent leur nom avec un tréma : COÜILLE?

- Co-uye auraient dû dire les gens. Cela n'a hélas pas vraiment mis fin aux sarcasmes. Il fallut à cette malheureuse famille se lancer dans une opération plus radicale, quoique graphiquement très proche de l'original :

la transformation du **u** en **v**.

C'est ainsi que naquit la respectable famille, COVILLE qui a joué un rôle non négligeable dans la vie locale et nous pardonnera d'avoir rappelé son origine. Mais après tout, n'avons-nous pas la même ?

Tacite

ENCOURAGEMENTS, BONS POINTS ET FELICITATIONS

.....A SUIVRE

NOUVEAU BULLETIN MUNICIPAL

Quelle qualité: Choix du format, du papier, de la mise en page, du travail de l'imprimeur tout ceci jusqu'à la délicatesse de la mise sous enveloppe. Pour le reste c'est à dire le contenu chacun se fera sa propre opinion en fonction de ces attentes en matière de communication et de transparence.

Bonne continuation

FELICITATIONS

ENCOURAGEMENTS

.....A SUIVRE

Gégé le loub est de retour avec ses blousons noirs, qu'on se le dise !

Après avoir été menacé par les gens du voyage venus s'installer sur son territoire, Gégé le loub a fait appel à ses copains, les blousons noirs de la préfecture qui avec leurs petits cerveaux musclés nous les ont expulsés par un avis bien rédigé.

Un grand bravo à Gégé le loub toujours plus intrépide, après un tel exploit jamais réalisé jusqu'à présent sur la commune.

Gégé le loub et ses blousons noirs vont ils aussi réussir à faire exécuter les autres arrêtés municipaux qui touchent dans certain cas des poissons bien plus gros. La suite dans les prochains numéros.....

Les camions ne passeront plus

Grâce à un gros travail de la part de certaines communes depuis + de 5 ans, comme celle de Serans, les poids lourds devraient être déviés de la route Beaugrenier/ Montagny/Serans.

Pour ceux qui auraient pu croire à la lecture du dernier compte rendu municipal que tout le mérite en revenait à notre nouveau César, ils en seront pour leurs frais, et ce malgré le fait que jusqu'à présent Montjavoult était la dernière commune à n'avoir pas signé cette demande de déviation. Il faut croire qu'à Beaugrenier, certains appréciaient ce passage incessant.

Mais tout de même, ce n'est pas très beau César de s'approprier tout le travail des autres communes et d'en faire ses lauriers.....

Le lavoir de Valécourt

Soucieuse **l'ECREVISSE**, mais désormais rassurée puis qu'enfin les travaux dont nous avions tant parlé depuis fort longtemps et dont nous ne connaissions pas l'étendue ne seront que bien modestes.

C'est la première phase « round d'observation » pour l'association CONCORDIA et les 16 jeunes qui travailleront pour le bien commun grâce en partie aux outils (brouettes, pelles, truelles....) gracieusement prêtés à la demande du maire par les conseillers.....notre excédant budgétaire ne permettant sans doute pas un tel investissement (nous recommencerons pour la suite).

Tant mieux, soyons sereins et prenons le temps de concevoir un vrai projet en concertation avec à la fois les Montjoviciens mais aussi les associations et services départementaux intéressés.

De toutes façons bienvenue à ces 16 jeunes qui profiteront avec moi de l'eau fraîche du CUDRON et à qui nous réserverons le meilleur accueil.

Mesure de l'altitude à Montjavoult

Le 20 mai 2008, une équipe sans doute de l'IGN est venue mesurer l'altitude de Montjavoult en différents points dont celui de la mairie.

Cette équipe à constaté un affaissement de la mairie de l'ordre de 2m, comme on pouvait s'y attendre depuis la prise de fonction de la nouvelle équipe et ce malgré les battements d'ailes incessants et répétés des uns et des autres, rien n'a pu élever le niveau .

Un battement d'aile de la pie et du dindon et c'est toute la municipalité qui perd de l'altitude.

Article de fond.....d'étang

Commission appels d'offres et .....électricité

La notion de commission d'appels d'offres est pour la plupart des citoyens une notion réglementaire et donc par définition obscure et nébuleuse qui aurait pour but d'éviter corruptions et/ou conçussions ce qui n'est pas tout à fait exact. Car c'est aussi et surtout l'accès à la commande publique et l'égalité de traitement qui en est l'esprit.

L' ECREVISSE VIGILANTE et attentive à toutes ces règles de fonctionnement vous en fera une présentation vivante comme le sont nos cours d'eau.

La notion d' ELECTRICITE elle nous échappe.....du moins pour le moment. (c'est sans doute parce qu'il s'agit d'importants travaux programmés ou du fait que le vice président soit concerné et donc vraisemblablement compétent.....à suivre).

La commission d'appels d'offres c'est quoi ?

Et bien à vrai dire pour notre commune cette commission regroupant quelques élus doit avoir je pense, un rôle de contrôle et de validation dans le choix, le respect des procédures et l'attribution des marchés de services et de travaux.

Tout cela est encore plus flou et clair comme le fond de la mare après une pluie d'orage mais ce n'est que le début, car la suite vous le verrez est bien plus ambigüee. Quoiqu'il en soit, c'est tout à l'honneur pour cette nouvelle équipe que d'avoir choisi la transparence en créant cette commission.

Bien entrons dans le vif :

La commune comme tous les organismes gérant de l'argent public a obligation de respecter un certain nombre de règles bien établies et énoncées dans le code des marchés public (CMP).

Pour faire simple il pourra être exigé de justifier du bien fondé et des conditions de mise en concurrence à partir de 1er €uro dépensé.

Ça c'est l'esprit du code. Dans la pratique le législateur reconnaît les difficultés de mise en œuvre dans le détail et au jour le jour de telles pratiques. Aussi dans son article 26 le CMP prévoit des seuils (des montant à partir desquels les obligations de l'acheteur changent).

Pour notre cas il s'agira des suivants :

Marchés de services ou de travaux d'un montant inférieur à 4 000 € Ht

Dans ce cas aucune procédure n'est opposable et le marché passé de grè à grè reste de mise – Ce qui soit dit en passant et pour la bonne règle fera dans la pratique tout de même l'objet d'une mise en concurrence –

Marchés de services ou de travaux d'un montant supérieur à 4 000 € Ht et inférieur à 210 000 € Ht

En pratique il s'agit des affaires les plus courantes pour nos petites structures. Et là le législateur devient plus exigeant et ambigu à la fois à telle enseigne qu'un « mode d'emploi » à du être officialisé c'est la circulaire du : 3 août 2006 à laquelle nous ferons référence.

Ici nous parlerons donc dans le détail des procédures dites adaptées.

Adaptées oui mais à quoi ?

Et bien adaptées au type de réalisation ou d'achat, à la structure de l'organisme...

Adaptées aussi en opposition aux procédures formalisées

La règle est donc à fixer par l'acheteur public ou le responsable du marché.. Cette liberté toutes fois n'est pas totale comme pour les marchés d'un montant inférieur à 4 000 € Ht. Il ne s'agit en fait que de liberté quant à la procédure.

Mais les règles fondamentales, l'esprit, du code des marchés publics est impératif à savoir :

La liberté d'accès à la commande

L'égalité de traitement des candidats

La transparence des procédures

En pratique, en plus de la publicité il faudra donc rédiger « la règle du jeu » c'est le Règlement Particulier d'appel d'offres, un cahier des charge (qui définira le plus précisément possible l'étendue et les limites de la prestation) procéder à un rapport d'analyse des offres et justifier dans ce même document du choix final.
Ce document est à conserver au dossier et bien que n'étant pas à adresser aux services de la préfecture il devra pouvoir être présenté en cas de réclamation ou de plainte.
C'est là je pense que nous devons apprécier à sa juste valeur le travail qui sera à fournir par cette commission

Marchés de services ou de travaux d'un montant supérieur à 210 000 € et inférieur à 5 270 000 € Ht ou seuil européen et au delà

Nous sommes dans ces situations dans la logique de procédures formalisées.
Les règles sont clairement édictées par le CMP et la circulaire du 3 août 2006 il suffira de suivre les instructions. Dans ces cas une commission d'appels d'offres devra obligatoirement être réunie et le rapport final établissant le ou les choix des adjudicataires sera transmis en préfecture.
Il faut savoir que ces procédures de passations de marchés sont longues, lourdes et coûteuses et que bien souvent l'organisme devra s'adjoindre les services de structures spécialisées (qui pourront suivant les cas être celles du département DDE)

Pour conclure nous ne dirons à ces volontaires élus que bon courage mais aussi à Monsieur le Maire président de cette nouvelle commission que les trois ou quatre coups de téléphone comme pratiqué par le passé n'ont de validité que pour les montants inférieurs à 4 000 € ht – Attention donc aux dépenses programmées car le temps passe vite et nous sommes déjà fin Juin.

L'eau fraîche de nos cours d'eau est vraiment plus agréable même si les niveaux sont en baisse celui de l'équipe municipal se relève.

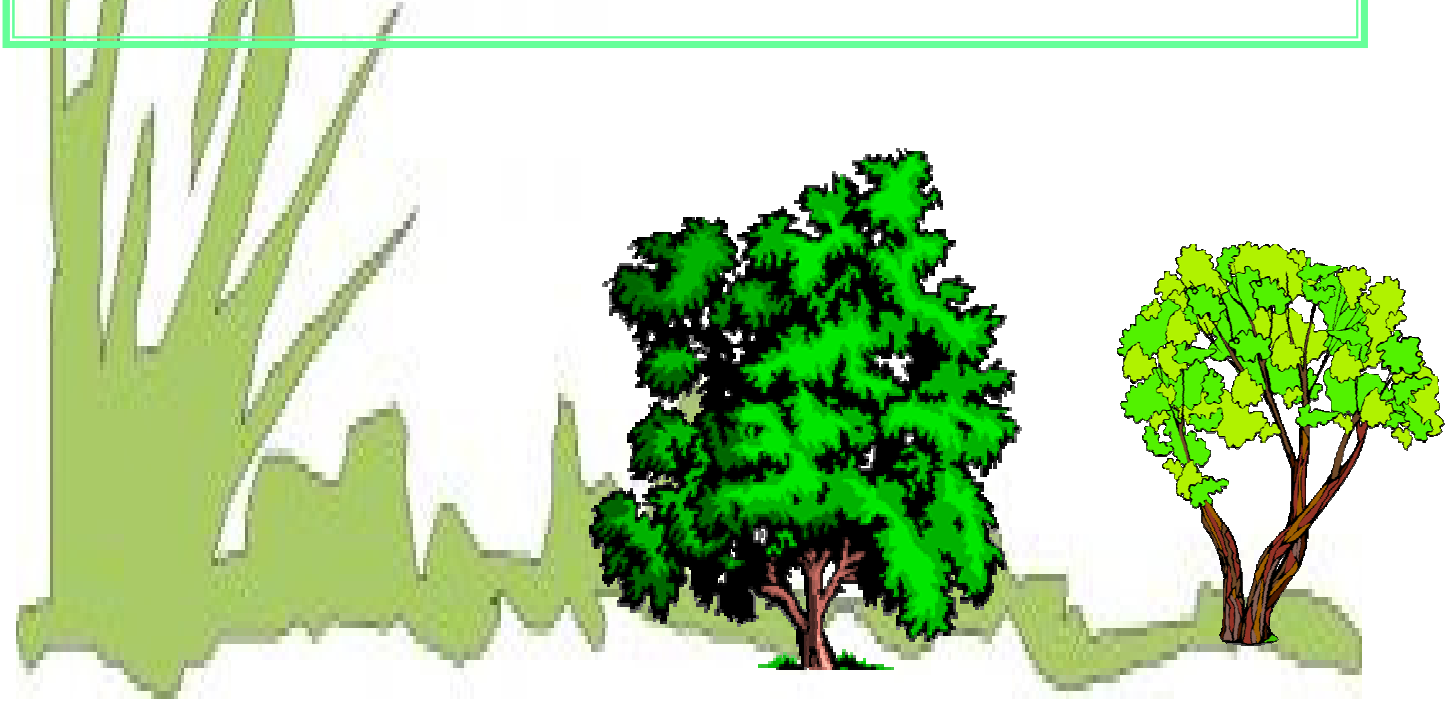

PETITES ANNONCES

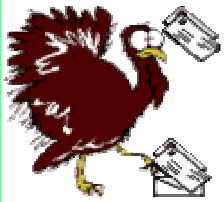

Le dindon besogneux

Que faisait le dindon à distribuer dans les boites aux lettres les dossiers d'enquête sur la sécurité routière, pendant que la pie qui jacasse occupait son bureau.
Avait-il aussi fait les photocopies ?
Si vous retrouvez le dindon errant dans le village depuis sa distribution, prière de le ramener à la basse cour, nous le mettrons sous surveillance.....de la pie.

Petite nouvelle sur l'ours brun de Syracuse

Un comité de sauvegarde des ours à tenté de réimplanter l'ours brun de Syracuse sur le territoire du Mont-javoult, en l'attirant avec le miel du R.P.I (Regroupement Pédagogique Intercommunal)
Mais au dernier moment la Pie le lui a retiré du museau, en se référent à l'article l 5211-4 du C.G.C.T qui veut qu'un ours brun européen n'ayant pas ses origines dans nos contrées ne puisse être président ou vice président d'un E.P.C.I
Comme quoi, lorsque la Pie le souhaite ou quand cela l'arrange ou arrange les affaires d'un autre, elle sait rechercher et faire appliquer les textes de loi.
Notre Ours brun tout dépité va t'il dépérir ou la population du Mont-javoult qui l'avait fortement demandé avec 165 voix (premier Ours brun à être demandé avec autant de voix), va t'elle savoir le soutenir et assouvir son appétit sans fin.
Quoi qu'il en soit, dés à présent, un avis d'adoption est lancé à tous les Montjoviciens.
Caractéristiques de l'ours brun de Syracuse : taille moyenne, œil vif, dents acerbes, caractère grognon mais il faut le préciser, pas méchant et travailleur.

Comité de sauvegarde de l'Ours brun.

RUBRIQUE SPORTIVE

Au mois de Mars notre équipe est remontée en première division.
Cette nouvelle équipe est constituée de sept jeunes du centre de formation Montjovicien et un capitaine qui à déjà derrière lui une longue carrière en division 1. Si ce joueur est vieillissant, il apportera à cette jeune équipe son expérience de tous les coups vicieux que l'on rencontre en championnat.
Nous avons aussi récupéré 3 joueurs du club Titanic, équipe étant provisoirement disqualifiée.
Mais, n'oublions pas notre atout maître, un entraîneur femme, bien connue dans la région pour son autoritarisme, ses prises de positions et ses affirmations sur le type de jeu à pratiquer.
N'a-t-elle d'ailleurs pas déjà gagné à plusieurs reprises la coupe dite du bonneteau budgétaire ?
Allez les voir à l'entraînement afin de les encourager. Vous verrez nos onze fringants joueurs qui évoluent avec chacun un maillot de couleur différente et des numéros qui changent continuellement.
Observez les, 4 jouent dans la longueur du terrain et tirent désespérément à coté des buts, 4 jouent dans le sens de la largeur et provoquent touches sur touches, les 3 joueurs du Titanic s'efforcent, eux de jouer
uniquement en marche arrière en attendant des jours meilleurs.
Je suis certain que cette année avec une telle équipe nous allons gagner une nouvelle coupe !!!!
Mais laquelle ? Et gageons qu'elle ne soit pas trop pleine.

Action du 20 juin à la gare de Gisors.

Tout a commencé, quand on m'a parlé du problème que rencontrait Carmen DJURIC, habitante d'HEROUVAL, dame qui habite notre village depuis 1962, soit 46 ans et qui avait l'habitude de se déplacer en train depuis lors.
En décembre 2005, une sale maladie l'a contrainte à vivre dans un fauteuil roulant. Elle s'est battue, a appris à se déplacer autrement malgré tout, et, n'a jamais perdu sa joie de vivre et son envie de bouger…
Or, en avril dernier, on lui interdit de prendre le train car la gare de Gisors n'est pas équipée pour accueillir les personnes à mobilité réduite. Jusqu'à présent, elle avait toujours bénéficié de la gentillesse des employés de la gare, qui l'aidaient à monter dans le train.
Comme je suis écrivain public dans notre joli village, j'ai rencontré cette charmante dame rieuse, et énergique. Nous avons travaillé ensemble à l'élaboration d'un courrier. Nous avons envoyé une jolie lettre de trois pages en recommandée A.R. à la direction de la SNCF pour dénoncer cette ségrégation évidente et pour connaître les raisons du refus d'utiliser les services publics, auxquels tous ont droit..
Ce courrier a été adressé aux mairies de Gisors et de Montjavoult, aux conseils régionaux de la Picardie et de La Haute Normandie et aux conseils généraux de l'Oise et de l'Eure.
La presse locale nous a beaucoup aidés dans notre action, il est à noter le soutien inconditionnel de l'Oise Hebdo, du Parisien et de l'Impartial.
Cet évènement a été relayé par France Inter également.
Notons d'ailleurs, que personne n'est à l'abri d'une telle calamité : se retrouver dans un fauteuil roulant, et que même si nos jambes sont remplacées par des roues de fer, cela n'empêche pas de toujours vouloir vivre, de bouger, de se déplacer etc…
Cette ligne Gisors-Paris est sinistrée, les retards sont constants, les trains ne sont plus adaptés, leur nombre et la fréquence des allers-retours ne sont pas suffisants… nous sommes bien obligés de nous en contenter !
Mais cette ligne est indispensable à la survie de nos campagnes. Comment feront nos jeunes gens sans permis de conduire pour se déplacer dans la région, comment ferons-nous pour aller travailler à Paris.
Nous avons choisi de vivre en campagne, loin du bruit des villes et de l'agitation citadine certes… mais le pouvoir public n'a aucun droit de nous y cantonner. Nous avons le droit de nous déplacer comme bon nous semble, sur nos deux jambes ou en fauteuil. Nous avons droit à un service public de qualité : que l'on soit des citadins ou des ruraux.

Voilà…Il m'est alors venu en tête le travail de Pierre Marcel, peintre voisin de Saint Clair Sur Epte…
le détournement de panneaux de signalisation est une de ses spécialités, il est frondeur et s'amuse beaucoup à cet exercice… son humour est corrosif et est compréhensible instantanément par tous, même de loin !
Contacté par téléphone, il a tout de suite foncé… et s'est mis au travail.
Laura CATRY et moi nous sommes associées, et avons décidé d'organiser une manifestation artistique avec d'autres amis plasticiens et peintres de notre voisinage, nous voulions faire un pied de nez aux administrations pour protester de l'immobilité forcée de notre amie et pour toutes les personnes à mobilité réduite des alentours qui ne peuvent utiliser cette ligne Gisors Paris, pour cause de non équipement !
Laura et moi nous sommes partagés le travail d'organisation et d'information, pendant que Pierre Marcel le facétieux travaillait avec acharnement et plaisir à la réalisation de plus d'une quinzaine de panneaux de circulation qu'il détournait.
Nous avons joint presse, associations, télévision, radios etc….Nous n'avons ni compté notre temps ni notre énergie.
Nous remercions le site de Montjavoult Procductions qui a été un des premiers à mettre en ligne notre action d'ailleurs.
Donc, nous nous sommes retrouvés sur le parvis de la gare de Gisors ce vendredi… La fête était bon enfant, surtout qu'une bonne nouvelle nous attendait : le chariot élévateur, initialement prévu pour 2013 en Gare de Gisors était arrivé la veille !

Carmen pourra donc reprendre le train maintenant !
Nous remercions les artistes présents, voisins et amis par leur présence ou par leurs œuvres : Pierre Marcel, Jean-Michel MIRALES, Mounir CHAÏBI, Renaud POILLEVE, Pascal CATRY… Loïc TAILLEBREST voisin de Montagny, a accompagné en musique notre action toute la journée. Nous remercions tous les amis qui ont tenu le stand avec nous et qui ont fait signer les pétitions aux usagers et aux sympathisants.
Monsieur Le Maire de Gisors, Monsieur LARMANOU a passé un long moment pour nous assurer de son soutien et nous encourager dans notre geste citoyen, il a été rejoint par les conseillers municipaux qui sont passés dans la journée signer notre pétition, selon leur disponibilité.
Merci aux habitants de Montjavoult venus nous apporter leur aide morale, ainsi que tous ceux qui sont passés par là.
Ce combat, nous l'avons mené pour tous, pour Montjavoult et pour les villages voisins. Cette ligne SNCF doit perdurer et être accessible à tous.
D'ailleurs, il me semble que c'était un des mots d'ordre de notre maire dans sa profession de foi… l'entraide et le soutien à tous et toutes dans leur vie quotidienne !
Il est donc dommage et incompréhensible que Monsieur LUBRANO et les autres conseillers aient été trop occupés ce jour là pour venir nous soutenir, nous l'avions vu et invité le matin même en mairie. Notre action a commencé à 10 heures et s'est terminée à 20 heures, la plage horaire nous semblait suffisante à leur venue.
Nous remercions chaleureusement Madame BESSAA Mireille, seule du conseil municipal à être venue nous rejoindre, elle a pu rencontrer le chef de ligne, lui exprimer ses réflexions et voir le fameux chariot élévateur. Toutefois, je soupçonne Mireille d'être plus venue comme sympathisante à la cause qu'envoyée par la Mairie… Lui avait-on d'ailleurs transmis le programme de notre action ? Je n'en suis pas sûre du tout ! Heureusement qu'elle a l'oreille aiguisée et qu'elle s'était rendue compte de l'importance réelle de ces demandes justifiées à la Sncf, et de l'intérêt réel de cette action pour le village et ses habitants ! Etait-elle la seule du conseil municipal à avoir cette intelligence ? Il faudra se poser les véritables questions !
Nous remercions également toute la presse locale de l'Oise et de l'Eure pour leurs articles, sans eux, nous n'aurions pu vraiment faire avancer aussi rapidement la résolution de ce problème.
Ceci est donc une victoire locale, le combat n'en ait toujours pas terminé, nous transmettons notre mode d'emploi à tous ceux qui voudraient nous le demander.
Notre pétition a rassemblé 450 signatures et nous l'adressons à toutes les autorités administratives dont la gare de Gisors dépend.
Nous remercions l'écrevisse vigilante de nous permettre de diffuser ce compte-rendu.

Sylvie LOCQUET – écrivain public – 1 rue de Pasteur Lorriaux – 60240 Montjavoult 03.44.07.83.68
Laura CATRY – Place de l'Eglise – 60240 Montjavoult

JEUX DE L'ECREVISSE

JEUX DE L'ETE

JEU CONCOURS

CHERCHEZ LA CHUTE

Un Hanneton volage près d'une Pie passa, la Pie le vit mais ne le happa pas.

Il existe une chute,à cette histoire connue de quelques uns seulement, ... A VOUS DE JOUER sur notre site ou par écrit sur carte postale.....de vos vacances

- 1er prix La meilleure place dans l'entrée de la Mairie lors du prochain conseil.

HORIZONTALEMENT

1 Créateur d'un syndicat local en 1996 (5)
3 Nouvelle commission (15)
5 22 mars2008: 4+4+3 = LUBRANO (5)
10 Reléguée en deuxième division (7)
13 Pas seulement dans les fables (6)
15 Centre ville (8)
18 Le loub de Montjavoult (4)
19 Localement uniquement cendré (5)
21 Promesse électorale (11)
23 Élément féminin du conseil (9)
25 Erratum de la précédente édition (6)
26 Raté de l'équipe précédente (3)
29 Qualité de l'écrevisse (9)
33 Règles d'une nouvelle commission (3)
34 Charmant et piquant à la fois (8)
35 Sans noisette (7)
36 Parler en noir et blanc (8)
39 Concentration d'animaux à plumes (10)
40 Céréale hégémonique (3)
41 Vice présidente à la culture (6)
45 Pétrole Info Idée (3)
47 Élément féminin de la commission jeunesse (5)
49 Secrétaire émérite (7)
53 C'est un journal local (9)
54 On y croyait (9)
55 Qualité reconnue de notre Élu (11)
56 Terme pompeux qui ne rapporte rien (6)
57 Artiste local (8)
58 Siège du conseil (11)

MOTS LACES

Uniquement réalisables par les lecteurs assidus de L'ECREVISSEVIGILANTE

VERTICALEMENT

2 Le notre est de Syracuse (6)
4 Gardien de nos noisettes (9)
6 Ami de la Pie (6)
7 Proche du Dindon (3)
8 Bientôt célèbre grâce à son lavoir (9)
9 Il nous laisse sec pour sa définition (9)
10 Regard objectif de certains sur l'écrevisse vigilante (7)
11 Rivière locale se jetant dans l'Epte (6)
12 Troisième âge du coin (8)
13 1er et unique adjoint (8)
14 Juste avant l'orée (15)
16 L'homme des menhirs (6)
17 Jolis champs bleus (3)
20 Espaces naturels sensibles (3)
22 Le Dindon et la Pie en est une (5)
24 Nouvelles énergies vantées (9)
27 5 des 11 y vivent (9)
28 Six pour la commune (7)
30 Ancien réélu (8)
31 Gratuit d'informations citoyennes, environnementales et satiriques de la commune (18)
32 Vice président électricité (5)
33 Celle de l'écrevisse vigilante est à relire (6)
37 Sans doute la plus ancienne et la plus reconnue des associations locales (3)
38 Les camions n'y passeront plus
40 Surévalué chez nous (6)
42 Promesse électorale (13)
43 Vice président jeunesse (5)
44 L'Élu (7)
46 En réserve sur la commune (10)
48 L'homme des ZNIEFF (7)
50 Ce n'est pas le cas de l'esprit de notre budget (9)
51 Joli hameau pentu (8)
52 Vice président de la commission urbanisme et DD (8
56 Y pas que Karl on en a un nous aussi (4)

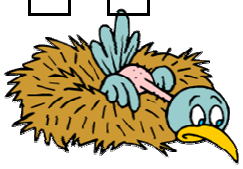

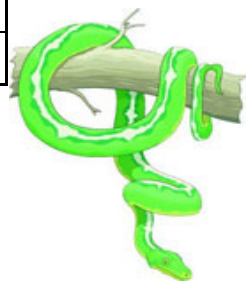

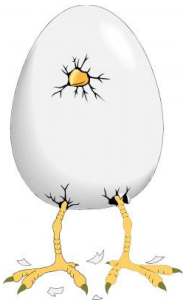

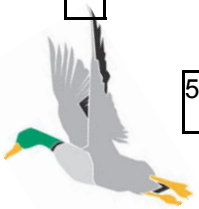

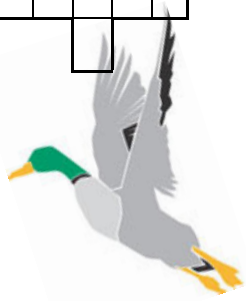

Le corrigé sera mis en ligne sur le site de **L'ECREVISSEVIGILANTE** début septembre....

Bel et bon été à chacun

Recette de la gourmande !

- pain frais
- beurre salé
- fraises juteuses et fraîches

Me voilà donc sur la table de la cuisine....

Recette :

- Prendre une assiette blanche pour pouvoir admirer la couleur du fruit.
- Couper une épaisse tranche de pain,
- Y étaler du beurre salé.... à défaut, y étaler du beurre non salé sur lequel on aura disséminé quelques grains de sel (important, le sel fera ressortir la suavité du fruit!)
- prendre quelques fraises qu'on aura coupées en deux et qu'on aura placées sur la tartine beurrée "côté graines" sur le beurre (important pour la suite!)
- prendre du sucre en poudre, en saupoudrer les fraises.... miracle instantané : le blanc se transforme en rouge.... (d'où l'importance de la manière de placer les fraises coupées et aussi de les couper... nous ne pourrions assister à cette transformation!)
- attendre quelques minutes pour que le sucre perde ses grains et que le jus sucré imprègne le beurre dans l'espace entre fraises.
- regarder la tartine posée au milieu de l'assiette... admirer les différentes nuances de couleur : le bistre du pain à l'aspect satiné, le jaune tendre du beurre, le rouge ardent de la fraise mis en valeur par le brillant subtil du jus sucré qui épouse la forme des fraises (noter le creux au centre du fruit!)
- ouvrir plusieurs fois la bouche comme si vous embrassiez l'oeuvre afin que la salive arrive plus rapidement
- laisser vos yeux prendre plaisir à la vue
- respirer l'odeur délicate de la fraise gourmande et du pain frais
- se frotter les mains l'une contre l'autre pour manifester son plaisir
- laisser le sourire entrouvrir vos lèvres
- prendre fourchette et couteau..... et attaquer la tartine offerte... Il est à noter qu'il vaut mieux manger cette tartine armé de couverts car parfois une fraise peut tomber et cela gâche le plaisir du gourmand ou de la gourmande (risque énorme de tâcher les vêtements... et quand cela arrive c'est la catastrophe... on oublie son plaisir pour ne râler que sur sa maladresse!)... Il est à noter toutefois que le pain est en fait une baguette... on peut sous réserve de quelques précautions, prendre le morceau de pain à la main et y croquer à pleines dents !

Il n'y a plus qu'à déguster ce petit-déjeuner campagnard, dégorgeant de vitamines, d'énergie, de soleil, de bonheur tout simple...
Voilà cette recette pour bien commencer la journée.... Une fois cette tartine mangée... il suffit de penser à l'être aimé et au plaisir qu'on prend quand on est dans ses bras et sous ses baisers et de lui adresser un petit coucou... au choix : par sms, msn, email, par les anges....

C'est ce que j'ai fait....

Je commence à travailler maintenant !
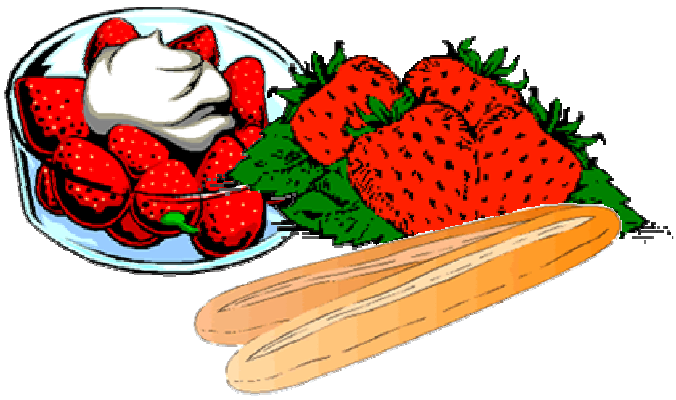
Recevez mes baisers aux lèvres rouges de jus sucré et à l'haleine si agréable de fraise fraîche.